

BANQUE PRIVÉE BPE

EN UNE LETTRE

Octobre 2021

N°48

Édito



Chère cliente, cher client,

Pour les générations actuelles et futures, il y a urgence. La transition vers une société plus positive, inclusive et durable est l'affaire de chacune et chacun d'entre nous.

En tant que banque privée positive et citoyenne, BPE porte cette responsabilité depuis plusieurs années déjà : le lancement en 2018 de notre gamme Gestion sous Mandat de conviction « Citoyen », composée de fonds labellisés ISR d'Etat, ou encore le calcul de notre indice de positivité, en partenariat avec l'Institut de l'Économie Positive (dont vous retrouverez notre interview page 4), en sont deux illustrations.

Dans le contexte de la crise sanitaire, nous avons souhaité renforcer notre démarche en matière de RSE* en proposant dès cette année une gestion

sous mandat de nos investissements qui soit 100% ISR** : le 1er juillet dernier, l'intégralité de notre GSM*** a basculé vers une méthodologie de sélection des actifs basée sur des critères exigeants de développement durable, que nous vous présentons dans un dossier spécial.

La GSM 100% ISR s'applique à tous nos supports éligibles, et elle est disponible au sein de nos différentes enveloppes fiscales : compte-titre ordinaire, PEA et contrats d'assurance-vie Premium, BPE Émeraude et CNP One.

Enfin, en cette rentrée placée sous le signe de la solidarité, je tiens à féliciter Louis-Philippe Dalembert, lauréat de notre 5e Prix littéraire Patrimoines de la Banque Privée BPE, que j'ai eu l'honneur de remettre le 20 septembre dans le cadre privilégié de l'Hôtel de la Marine à Paris. Je vous recommande vivement de vous plonger dans son dernier roman Milwaukee Blues, récit poignant d'une grande humanité !

Excellente lecture !

Jean-Marc Ribes,
Président du directoire
de la Banque Privée BPE

*Responsabilité sociétale des entreprises.

**Investissement Socialement Responsable.

*** Gestion sous Mandat.

P2. VU DES MARCHÉS

En route vers Glasgow

P2-3. DOSSIER

La Gestion Sous Mandat
passe au 100% ISR

P4. FOCUS

Partenariat BPE/Institut de
l'Économie Positive : « Prendre
conscience de l'urgence et de
la nécessité de changer »

P4. PRIX LITTÉRAIRE PATRIMOINES

Louis-Philippe Dalembert,
lauréat 2021

BPE
La banque privée de La Banque Postale

En route vers Glasgow

Reportée en 2020 pour cause de Covid19, la 26e Conférence des Parties des Nations Unies sur le changement climatique (COP26) se déroulera à Glasgow du 1er au 12 novembre. Cinq ans déjà depuis l'engagement historique des 195 pays conclu lors de « l'Accord de Paris » (COP21).

Beaucoup d'initiatives et d'efforts publics et privés ont vu le jour et pourtant il est urgent, selon les conclusions des rapports d'étape, et notamment celui du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), d'accélérer les réformes pour espérer tenir les objectifs de limitation de réchauffement climatique décidés lors de la COP21.

Si l'Union européenne a déjà annoncé son « Green Deal » pour diminuer, par rapport au niveau de 1990, d'au moins 55% ses émissions nettes d'ici 2030, les attentes pour la COP26 de Glasgow sont de nouveau très ambitieuses, notamment depuis que les Etats-Unis du Président Biden ont réintégré « l'Accord de Paris » et que la Chine a déclaré mettre fin au financement des centrales à charbon à l'étranger et réaffirmé son objectif de neutralité carbone avant 2060.

L'objectif d'économie sans carbone, dorénavant partagé par les grandes puissances ou zones économiques, va bien entendu encore fortement reposer sur les actions des autorités publiques. Au-delà des plans massifs de relance économique, très axés sur la transition écologique et énergétique, lutter et compenser les externalités négatives des émissions de CO2 relèvent forcément des puissances publiques, seules capables de coordonner des mesures qui ne peuvent être efficaces que si elles ont une portée mondiale. Faire mieux fonctionner et élargir le marché d'échange de quotas d'émissions de CO2, tout en limitant les dérives spéculatives, ne peut également que relever de décisions supra nationales.

Pour autant, la « sphère privée » va également contribuer à ce combat vital pour l'humanité. Le monde de la finance et de la gestion de l'épargne l'a bien intégré avec la promotion de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) et la gestion qui intègre dans ses décisions d'investissement les critères ESG (Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance) associés aux facteurs financiers plus classiques. 2020 restera à cet égard un tournant avec ce qui s'apparente à une véritable vague verte sur les marchés de l'épargne.

En 2020, plus de 50% de la collecte et plus de 40% des fonds créés étaient ISR

Plus de 50% de la collecte et plus de 40% des fonds créés étaient ISR. Cette bascule s'est accentuée sur la première partie de l'année 2021 avec des flux ESG qui ont pris une part de marché supérieure à 60%. Le potentiel est loin d'être épuisé. Malgré ce dynamisme, cette thématique ne représente, en effet, qu'à peine 10% des encours globaux dans un contexte où toutes les enquêtes signalent une appétence de plus en plus forte des épargnants qui souhaitent combiner performance et génération d'impacts environnementaux et sociaux positifs.

La gestion sous mandat de BPE entend répondre pleinement à cette évolution sociétale. Banque positive et citoyenne, BPE renforce son engagement en matière d'ISR. Depuis juillet, le processus de recherche et de sélection intègre systématiquement, pour l'ensemble des supports d'investissement, des critères ESG.

Article rédigé le 23/09/2021.

Rachid Medjaoui

Directeur Adjoint de la Gestion Sous Mandat, Banque Privée BPE

La Gestion Sous Mandat passe au 100% ISR

La Banque Privée BPE s'y était engagée : le passage à une gestion sous mandat intégrant une dimension 100% ISR* est acté depuis le 1er juillet 2021. Le processus de recherche et de sélection des actifs a évolué pour intégrer des critères extra-financiers en matière de préservation de l'Environnement, de bien-être Social et de bonne Gouvernance (ESG).



Parce que notre offre de services et de produits doit refléter nos convictions de banque privée positive et citoyenne au service d'une finance plus responsable, plus inclusive et plus durable, BPE continue de renforcer son engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

BPE, qui propose déjà depuis 2018 une gamme de conviction ISR, appelée « Citoyen », a franchi une nouvelle étape en basculant depuis le 1er juillet 2021, l'ensemble de sa gestion sous mandat vers un univers d'investissement 100% ISR.

Cette nouvelle étape répond aux investisseurs qui sont de plus en plus nombreux à souhaiter donner davantage de sens à leur épargne et à avoir un impact positif sur la préservation des ressources naturelles, humaines et productives de la planète.

Des principes exigeants de développement durable

Depuis le 1er juillet, la totalité des investissements réalisés en GSM par BPE est désormais issue d'un univers totalement filtré selon des principes exigeants d'investissement durable. Cette méthodologie s'impose aujourd'hui à tous les supports éligibles (titres vifs, trackers, OPC** internes et externes) et a pour conséquence de réduire sensiblement l'univers d'investissement éligible au mandat.

Elle est appliquée dans nos différentes enveloppes fiscales : compte-titre ordinaire, PEA, et contrats d'assurance-vie Premium, BPE Émeraude et CNP One. Deux méthodologies de sélection ISR sont appliquées par la GSM de BPE : l'une pour les organismes de placements collectifs (trackers, OPC internes et externes), l'autre pour les titres vifs.

OPC : privilégier les fonds labellisés

« Pour les organismes de placements collectifs, le label ISR, attribué par le ministère des Finances, constitue notre principal critère de sélection », explique Jérôme Grenié, directeur adjoint de la gestion sous mandat, en charge de la gamme Premium.

Ce label n'étant pas international, il n'est pas retenu par certaines sociétés de gestion qui travaillent sur l'ensemble des marchés mondiaux.

En son absence, l'approche de la GSM de BPE consiste à n'investir que dans des fonds ayant obtenu au moins trois Globes Morningstar, une classification, sur une échelle de 1 à 5, qui compare les OPC entre eux en se basant sur une centaine de critères ESG**.

« Avec cette méthodologie, nous excluons un tiers des fonds de l'univers de référence. Ces deux critères, le Label ISR et les Globes Morningstar, étant disponibles publiquement, sont facilement vérifiables par nos clients », souligne Sébastien Racine, directeur adjoint de la gestion sous mandat, en charge des OPC.

Titres vifs : exclusion des activités controversées et analyse ESG

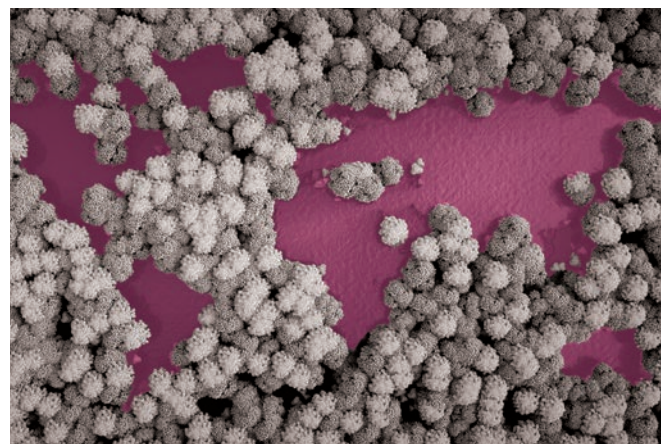
Pour les titres vifs, la sélection ISR est réalisée en deux étapes : la première est de disqualifier au moins 30% des valeurs de l'univers d'investissement, qui opèrent dans certains secteurs (tabac, jeux d'argent...) ou réalisent une part significative de leur chiffre d'affaires dans des activités controversées (charbon, armement prohibé...), ou parce qu'elles obtiennent les moins bonnes notes selon les critères ESG évalués par une agence de notation extra-financière reconnue, Vigeo-Eiris.

La seconde est d'intégrer des critères ESG dans l'évaluation des entreprises. « Cette analyse extra-financière vient compléter l'analyse financière effectuée par six gérants spécialisés par secteur », indique Jean-Marc Dutu, directeur adjoint de la gestion sous mandat, en charge des titres vifs.

Des placements responsables et performants

En dépit d'une année chahutée par la crise sanitaire, la bonne tenue de la gamme Citoyen en 2020 confirme par ailleurs la pertinence

de l'investissement responsable. Sur chacun des profils, les performances sont positives en absolu, et supérieures aux grands indices actions***. « Chez BPE, nous avons choisi de retenir six critères extra-financiers pour la sélection d'actifs en portefeuille appliquée à notre gamme Citoyen » rappelle Frédéric Montagne, directeur de la gestion sous mandat.



Deux critères d'Environnement (les émissions de CO₂ et la consommation d'eau), deux de bien-être Social (les créations d'emplois et le taux de formation), et deux de bonne Gouvernance (l'indépendance du conseil d'administration et la parité hommes-femmes) ont été sélectionnés.

Que ce soit dans la santé, les matériaux, l'énergie ou les infrastructures... de nombreuses filières de l'économie durable ont le vent en poupe. L'ISR est devenu un élément incontournable de l'analyse financière des actifs. Les entreprises qui négligent les critères de développement durable dans leur modèle de croissance prennent un vrai risque de sous-performance. Recherche de performance et développement durable sont aujourd'hui indéniablement liés.

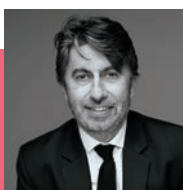
*Investissement Socialement Responsable.

**Organisme de Placement Collectif.

***Environnement, Social et Gouvernance.

Trois questions à Thierry Péron

Directeur de la gestion de fortune et de l'ingénierie patrimoniale de BPE



→ Comment le passage de la gestion sous mandat en 100% ISR a-t-il été accueilli par votre clientèle privée ?

Très positivement. Les familles étaient déjà très sensibilisées à la thématique ESG et à la dimension éthique de leurs investissements : nous sommes la banque privée de La Banque Postale et nos clients ne nous ont pas choisis par hasard. Bien sûr, la crise sanitaire a renforcé ces convictions. Aujourd'hui, tous nos investisseurs portent un vif intérêt pour l'investissement socialement responsable, quel que soit leur profil, prudent, équilibré et dynamique.

→ Que change l'ISR dans vos rapports avec les familles ?

Ce basculement souligne que l'ISR fait partie de l'ADN de BPE, et c'est bien sûr un argument supplémentaire en faveur de la gestion sous mandat pour notre clientèle qui n'est pas encore délégataire.

Avec nos clients déjà en GSM, il permet aussi d'engager un dialogue qui dépasse le seul sujet de la performance financière et les éclaire sur notre gestion de conviction. Ces échanges sont plus personnels : nous apprenons beaucoup sur leurs valeurs et l'éthique de leurs investissements. Avec l'ISR, nous allions une philosophie d'épargne durable avec une meilleure connaissance de nos clients.

→ Comment la gestion sous mandat ISR influence-t-elle la composition de leurs épargnes financières ?

D'un point de vue thématique, on note un fort intérêt des investisseurs pour les sujets environnementaux et sociaux, tandis que les problématiques de gouvernance gagnent également du terrain. En ce qui concerne leurs supports d'investissements, l'ISR les oriente davantage vers les unités de compte, des placements bien plus rémunérateurs que les fonds en euros. Chez BPE, la part de la collecte investie en UC est supérieure à la moyenne du marché, puisqu'elle atteint 45% des encours.

FOCUS

Partenariat BPE/Institut de l'Économie Positive : « Prendre conscience de l'urgence et de la nécessité de changer »

BPE a été la première banque privée française à calculer en 2020 son indice de positivité en partenariat avec l'Institut de l'Économie Positive. Véritable outil de changement de la culture de l'entreprise, le calcul de la positivité permet à notre banque privée de mesurer son impact positif au service des générations présentes et futures. Interview croisée.

Être président d'une banque privée positive et citoyenne, qu'est-ce que cela implique ?

J.-M. Ribes : Pour diriger une banque privée positive et citoyenne, il est primordial que cette ambition soit ancrée en soi, et en accord avec ses valeurs. Ce travail ne se fait pas seul : être dirigeant, c'est aussi savoir s'entourer et s'appuyer sur des personnes qui peuvent se faire les ambassadeurs de sa propre vision. Il me semble également très important de faire de la pédagogie sur cette ambition positive, et de se donner les moyens d'y arriver. Prendre conscience de l'urgence et de la nécessité de changer, accepter que l'on ne maîtrise pas tout mais que l'on peut jouer un rôle, et défendre des causes même si elles nous dépassent.

Qu'est-ce qu'une banque privée positive et citoyenne selon vous ?

A. Tristant : Une banque privée positive et citoyenne, c'est une banque qui a compris que le développement de ses propres intérêts n'avait de sens que s'ils étaient en accord avec ceux des générations futures. C'est une entreprise consciente de ses responsabilités, qui propose à ses clients une offre diversifiée qui donne du sens à leur épargne.



Jean-Marc Ribes
Président du directoire
de la Banque Privée BPE



Aurélie Tristant
Membre du directoire de BPE
et Présidente exécutive de LBPIC



Audrey Tcherkoff
Présidente exécutive de l'Institut
de l'Économie Positive

A. Tcherkoff : Une banque positive crée de la valeur ajoutée pour ses parties prenantes et accompagne les transformations positives de la société en y incluant les enjeux liés au financement de l'économie réelle, de la transition énergétique et de l'inclusion financière, tout en offrant à ses clients des produits positifs, inclusifs et écologiquement durables.

En quoi les indices de positivité peuvent-ils vous accompagner dans cette volonté de transition ?

A. Tristant : Le calcul de notre indice de positivité nous apporte une méthodologie qui nous permet de savoir où nous nous situons. Les indicateurs suivis sont précieux pour évaluer nos progrès internes et nous mesurer à d'autres, notamment aux entreprises du Cac 40.

A. Tcherkoff : Ces indices offrent une vision à 360° de l'engagement d'une entreprise et s'attachent à prendre en compte le long terme. C'est un outil de pilotage au service d'une démarche d'amélioration continue, qui permet à l'entreprise de se questionner sur l'ampleur et l'efficacité des mesures déployées, et de les réajuster.

PRIX LITTÉRAIRE PATRIMOINES

Louis-Philippe Dalember, lauréat 2021 avec son roman «Milwaukee Blues» aux éditions Sabine Wespieser

Le 5^e Prix Patrimoines BPE a été décerné à l'écrivain natif de Port-au-Prince pour son 10^e roman, inspiré du meurtre de Georges Floyd. La cérémonie s'est tenue au sein du majestueux Hôtel de la Marine, lundi 20 septembre.

S'inspirant du meurtre de Georges Floyd en mai 2020, Milwaukee Blues brosse le portrait d'un homme ordinaire que sa mort terrifiante a hélas sorti du lot. Louis-Philippe Dalember succède à Victoria Mas, David Diop, Véronique Olmi et Nathacha Appanah, lauréats des éditions précédentes.

Jean-Marc Ribes a eu l'honneur de remettre, en présence de Philippe Wahl, président-directeur général du Groupe La Poste et Philippe Heim, président du directoire de La Banque Postale, ce 5^e Prix littéraire

Patrimoines en l'Hôtel de la Marine, place de la Concorde à Paris.

Organiser cette cérémonie en présence de Philippe Béval, président du Centre des monuments nationaux, au sein de ce haut lieu chargé d'histoire, met en lumière notre politique de mécénat culturel et confirme notre positionnement de banque privée positive et citoyenne.



Philippe Heim, Jean-Marc Ribes, Louis-Philippe Dalember et Sabine Wespieser (Éditrice du Lauréat).

Contactez votre
banquier privé BPE

Connectez-vous
sur bpe.fr
(Coût de connexion selon le
fournisseur d'accès)

Téléchargez
l'application BPE
Compatible smartphones et tablettes. Disponible
gratuitement sur App Store et Google Play.

BPE la banque privée de La Banque Postale
 @BPEbanqueprivée



BPE
La banque privée de La Banque Postale

Lettre d'information réservée aux clients de BPE. Éditeur : BPE - 62 rue du Louvre 75002 Paris. Directeur de la publication : Jean-Marc RIBES. Dépôt légal ISSN 2110 - 5014. Document non contractuel. Informations présentées en vigueur au 23 septembre 2021 et susceptibles d'évolutions sous réserve de l'ensemble des dispositions légales et contractuelles applicables à chaque produit ou service. Pour toute information supplémentaire, contactez votre banquier privé ou gérant de fortune.

BPE - Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 144 462 900 €. Siège social : 62 rue du Louvre 75002 Paris. RCS Paris 384 282 968. Etablissement de crédit et société de courtage en assurances immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 004 983.